

éducation. Le contenu de cette nouvelle épreuve enfin dévoilé

Le Grand oral du baccalauréat se précise

LE CONTENU du Grand oral, la nouvelle épreuve de la réforme du baccalauréat 2021, a été dévoilé par le ministère de l'Éducation nationale. Ces précisions, les enseignants les attendaient depuis longtemps pourtant c'est à la radio qu'ils les ont découvertes.

« Notre ministre a le sens du timing, constate Pascal Roger, représentant SNES-FSU, syndicat des enseignants du second degré. C'est étrange que ça arrive maintenant alors que les épreuves communes de contrôle continu (E3C) se sont mal passées sur tout le territoire. Il y a un rejet aussi bien de la part des élèves que des professeurs. Nous n'avons jamais vu ça dans l'Éducation nationale. »

Publié au Bulletin officiel ce jeudi 13 février, le texte prévoit que les candidats présentent au jury deux questions qu'ils auront préparées avec leurs professeurs, et éventuellement avec d'autres élèves, dans le cadre des cours d'enseignements de spécialité. Une fois que le jury a choisi l'une des deux questions, l'élève dispose de 20 minutes pour préparer son intervention de 5 minutes, qui se fera sans notes et debout. Il sera ensuite questionné pendant 10 minutes et évalué sur ses capacités d'écoute et d'argumentation. Les cinq dernières minutes sont réservées à expliquer en quoi la question traitée a contribué à la préparation de son projet de poursuite d'études ou à son projet professionnel.

« Grande inconnue »

Si le ministère annonce que des ressources seront mises à disposition des enseignants prochainement, ces derniers ont du mal y croire. « Nous n'avons aucun horaire dédié pour préparer les élèves à cet oral. C'est la grande inconnue », avoue Martine Quesnel, co-secrétaire départementale de FSU. D'autant que la dotation horaire globale attribuée par le rectorat aux lycées manchois est en baisse.

« Je crains que ce type d'épreuve soit extrêmement discriminant. Nous avons besoin de temps pour préparer les élèves introvertis et ceux qui sont issus de milieux défavorisés aux exigences d'une épreuve comme celle-ci », regrette Pascal Roger.

Cette épreuve obligatoire, qui fait partie des 5 épreuves finales du baccalauréat, sera valorisée par un coefficient 10 pour les voies générales et 14 pour les voies technologiques.

Alexandra ADAM

Les élèves devront notamment présenter l'une des deux questions sur lesquelles ils auront travaillé avec leurs enseignants de spécialité.